

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 JUILLET À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Sept, le 3 Juillet 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 3 Juillet 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Marcel COULIOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Laure SUDRE, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET

Membres suppléants votants : Messieurs André BAUP, Claude RAMON, Eliane CARLES

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Jacques HUC, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Doris HUCHEDÉ, Patrice MANGIONE

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre FERRIERES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER (Pouvoir à Madame Laure SUDRE), Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Christian BONZI, Max AMIEL, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Jean-Pierre BOUCLY, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BES, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Josian VAYRE, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Christiane SEGURA, Jean-Philippe ROQUES

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 34

Votants (titulaires, suppléants votants, représentés) : 31

**N° 2 - 55 /.2007 : AMÉNAGEMENT GLOBAL DU RUISSEAU DE SÉOUX
EMPLACEMENT RÉSERVÉ POUR LA RÉALISATION D'UN
BASSIN DE RÉTENTION LIEU DIT MÉZARD À ALBI**

Pilote : Environnement - Traitement des Déchets - Prévention des risques

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Finances et Budget

Monsieur Michel MIENVILLE, rapporteur,

Par délibération n° 2-84/2006 en date du 27 juin 2006, nous avons approuvé la désignation des emplacements réservés au bénéfice de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois au PLU d'Albi. Le conseil de communauté avait acté favorablement, entre autre, l'inscription d'un emplacement réservé au lieu dit Mézard à Albi pour la création d'un bassin de rétention.

Il est ressorti des négociations amiables conduites avec les propriétaires que la réalisation d'un bassin à cet endroit était délicate (proximité d'habitations; accès, sécurité...).

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a donc décidé d'étudier d'autres possibilités de création d'un bassin de rétention sur le secteur de Mézard en site plus propice. Après avoir rencontré les services départementaux, ceux-ci ont donné leur accord de principe pour que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois étudie deux variantes au projet du bassin de Mézard vers l'amont. Ces études vont faire l'objet d'un avenant N°3 au marché « schéma global d'aménagement du ruisseau de Séoux ». En attendant il convient de suspendre l'inscription de l'emplacement réservé pour la création du bassin de Mézard tel que prise à la délibération N°2-84/2006 du 27 juin 2006.

Le Conseil de Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le PLU d'Albi,

Vu la délibération du 27 juin 2006,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✂ **SUSPEND** la demande d'inscription au PLU d'Albi de l'emplacement réservé pour la création du bassin de Mézard telle que prévue par délibération N° 2-84/2006 du 27 juin 2006.

Pour extrait conforme,
Fait le 3 Juillet 2007,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

